



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 6 août 2020

Consultation du public sur la stratégie pour la mer et le littoral du bassin maritime Sud Océan Indien

Mayotte - La Réunion - Terres Australes et Antarctiques Françaises

Environnement marin, pêche, aquaculture, connaissances scientifiques en océanographie, activités portuaires et nautiques, aménagement du littoral, tourisme, risques littoraux... sont des sujets qui concernent tous les habitants des territoires du bassin maritime Sud océan Indien. Le document stratégique de bassin maritime Sud océan Indien (DSBM) analyse le rapport des citoyens à la mer et aux littoraux et propose des actions concrètes qui ont un impact sur notre quotidien et celui des générations futures.

Pour donner leur avis sur ce document et sur les enjeux maritimes pour nos territoires, le préfet de Mayotte, le préfet de La Réunion et la préfète administratrice supérieure des TAAF, invitent les citoyens à participer à une consultation publique.

Qui peut répondre ?

Tous les citoyens : plaisancier, professionnel, promeneurs, plongeur ou passionnés de la mer peuvent donner leur avis dans le cadre d'un questionnaire en ligne. L'enquête regroupe 28 questions et demande environ 10 minutes.

Comment participer ?

L'enquête est ouverte **du 4 août 2020 au 5 octobre 2020** sur le site internet de la direction de la mer Sud océan Indien (DMSOI).

<http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-dsbm-consultation-du-public-a947.html>

Pour quel résultat ?

Chaque avis fera l'objet d'un examen qui sera rendu public.

Un document de synthèse sera établi en octobre 2020 et présenté en vue de la validation du document final par le conseil maritime ultra-marin de bassin. Cette validation est prévue en novembre 2020.

Qu'est-ce que le document stratégique de bassin maritime ?

Sur la base d'un état des lieux validé en novembre 2018, le Conseil maritime ultramarin de bassin (CMUB) a élaboré fin 2019 le projet de Document stratégique du bassin maritime (DSBM), qui vient préciser les conditions locales de mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral, adoptée en 2017.

Dans une optique de développement durable pour la mer et le littoral, l'objectif de cette stratégie est de garantir le bon état écologique du milieu, de travailler à une meilleure valorisation du potentiel économique du secteur maritime et de contribuer au bien-être des populations.

Pour les 13 thématiques majeures identifiées, des objectifs et cadres d'actions ont été définis. Leur déclinaison et leur mise en œuvre feront l'objet de travaux ultérieurs du CMUB, dans une démarche concertée entre tous les acteurs publics (Etat, collectivités, instituts de recherche) et privés (organisations professionnelles, syndicats, associations...).



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez toutes les informations

Le DSBM et les documents associés:

<http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-strategie-de-bassin-maritime-sud-ocean-a1152.html>

Le Conseil maritime ultramarin de bassin (CMUB) :

<http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/le-conseil-maritime-ultramarin-du-bassin-sud-ocean-r237.html>

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976